

16 oct 2015 -13:01

Appartient à [Conseil des ministres du 16 octobre 2015](#)

Marché public pour le renflouage du cargo Flinterstar

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord Bart Tommelein, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un marché public pour le renflouage du cargo Flinterstar.

Le Conseil des ministres a approuvé le lancement d'une proécure de marché public pour le renflouage du cargo Flinterstar, qui a coulé le 6 octobre 2015 en Mer du Nord. Vu que l'épave n'appartient plus au propriétaire du navire et se situe dans la mer territoriale, l'autorité fédérale est responsable du renflouage du bateau. Celui-ci revêt un caractère urgent afin de rétablir dans leur état d'origine la mer, le chenal de navigation et l'environnement. Une adjudication publique est dès lors lancée et un certain nombre de sociétés de sauvetage en mer sont invitées à introduire une offre dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité préalable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Bart Tommelein, secrétaire d'Etat à la
Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée
et à la Mer du Nord, adjoint à la ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 155
1000 Bruxelles
Belgique